

## **Termes de référence**

### **Sélection de Consultant individuel pour la préparation du rapport final du projet BCA.**

#### **1. Contexte**

La République d'Haïti a reçu un don d'un montant initial de cinquante-huit millions de dollars et 00/100 de dollars des États-Unis d'Amérique (US\$58 M), dont US\$50 millions de l'Association Internationale de Développement (IDA) et US \$8 millions de cofinancement du Fonds d'Investissement pour le Climat (CIF), en vue de la mise en œuvre du Projet de Développement Régional de la Boucle Centre-Artibonite.

A l'origine l'objectif général du Projet « Développement de la Région Boucle Centre Artibonite » (a) soutenir le développement de la boucle Centre Artibonite principalement en améliorant la connectivité en tout temps, la logistique pour les producteurs et la résilience de la région au changement climatique et, (b) soutenir la capacité du bénéficiaire à répondre rapidement et efficacement à une urgence admissible, au besoin.

En Juillet 2018, les équipes du Gouvernement et de la Banque ont convenu de restructurer le projet afin de simplifier sa conception grâce à des modalités de mise en œuvre plus rationnelles. A savoir des changements de l'agence d'exécution, changements des dispositions institutionnels et changement au niveau des composantes du projet.

A la fin du mois de février 2020, le projet BCA est amendé, la nouvelle restructuration proposée réduirait la portée des composantes du projet aux activités qui sont achevées et devraient être achevées d'ici la nouvelle date de clôture proposée du projet, au 31 août 2020. Le financement de chaque composante est revu, le montant final du don est de (US\$ 32 M), dont US\$24 millions de l'Association Internationale de Développement (IDA) et US \$8 millions de cofinancement du Fonds d'Investissement pour le Climat (CIF). Les coûts et révisions proposés pour les composantes deviennent :

Composante A (22 millions USD). Amélioration de la logistique et du réseau de transport: Cette composante vise à améliorer les routes et l'accès aux routes quelles que soient les conditions météorologiques.

Composante B (5.5 millions USD). Amélioration des marchés sélectionnés et soutien au développement des connaissances régionales et des outils de planification.

Composante C (4.5 millions USD). Composante de Gestion de Projet, incluant le Suivi et l'Évaluation : les fonds alloués à cette composante seront divisés en deux sous-composantes : sous-composantes C.1 et C.2, respectivement avec le financement de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'UTE et de l'UCE. L'UTE mettra en œuvre, coordonnera, évaluera et assurera la supervision globale de la nouvelle composante B et de la sous-composante C.1. L'UCE mettra en œuvre, coordonnera, évaluera et supervisera la composante A et la nouvelle sous-composante C.2. Elle prendra également en charge

les coûts similaires au niveau des institutions en appui technique à l'UTE, notamment le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT).

Le projet arrivant à la fin de sa période d'exécution, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers son Unité Technique d'Exécution (UTE) doit préparer un rapport d'achèvement du projet. Ce rapport servira de base à la préparation par la Banque mondiale de son propre rapport d'achèvement devant être réalisé dans les six mois qui suivent la clôture du projet.

Pour réaliser cette mission, l'UTE souhaite recruter un Consultant individuel. Les présents termes de référence précisent la mission qui confie au Consultant son mandat spécifique, en vue de l'élaboration du rapport d'achèvement du projet.

## **2. Objectif de la mission**

Le Consultant travaillera en collaboration avec le Coordonnateur de Programme et les partenaires du projet en vue d'élaborer le rapport d'achèvement du projet BCA.

## **3. Description du rapport d'achèvement**

Le rapport d'achèvement devra fournir à la Banque l'information requise sur les conditions économiques, financières, sociales, institutionnelles et environnementales qui ont présidé à la mise en œuvre du projet et sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés au projet conformément au calendrier prévisionnel convenu.

Le rapport comprendra sans s'y limiter:

- Fiche signalétique du projet ;
- Le contexte, les objectifs et les concepts du projet ;
- Les arrangements institutionnels du projet;
- Les réalisations techniques (résultats obtenus du projet par composante) et institutionnelles du projet (innovations introduites);
- Les écarts de résultats et les contraintes associées ;
- La performance des parties prenantes (Banque mondiale, Gouvernement, Agences de mise en œuvre) pendant la préparation et la mise en œuvre du projet ;
- Les conditions de mise en œuvre des procédures (conformité en sauvegardes, gestion financière, passation de marchés et suivi évaluation) et l'interaction entre les partenaires de mise œuvre du projet et avec les bénéficiaires ;
- Les résultats de l'étude d'impact du projet;
- Les leçons apprises et les recommandations qui contribueront à l'amélioration de la préparation et de la mise en œuvre des projets en cours et futurs.

#### **4. Profil du Consultant**

Le Consultant sera un Consultant Senior individuel de formation universitaire BAC + 5 au minimum dans le domaine du génie civil, de l'aménagement du territoire, de l'agronomie, de l'économie, ayant une bonne connaissance des projets de développement en Haïti. Elle/il doit avoir mené des travaux équivalents en Haïti.

- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle de travaux similaires en Haïti et/ou en évaluation de projet;
- Avoir réalisé au moins 3 missions de préparation de rapports de fin de projet financé par des bailleurs;
- Avoir l'expérience de travail avec des agences/unités techniques.

Le Consultant sera donc choisi en fonction de son expérience, de ses qualifications pertinentes, et de sa capacité à réaliser la mission.

#### **5. Supervision, durée de la consultation et calendrier prévisionnel**

La supervision de la réalisation du rapport d'achèvement sera assurée par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances, l'agence d'exécution du projet, en liaison étroite avec l'Unité de Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication), l'agence d'exécution de la Composante A du projet et du Secrétariat Technique du Comité Interministériel à l'Aménagement du Territoire (ST-CIAT).

#### **6. Durée de la mission**

Le délai d'exécution de la mission est de soixante (60) jours. Ce délai, exprimé en jours calendaires, ne prend pas en compte le temps de validation par l'UTE et ses partenaires.

#### **7. Rapports**

Le Consultant présentera à l'UTE les documents suivants :

- L'approche et la démarche méthodologique, les outils de collecte de données, et un plan de travail détaillé ;
- un rapport préliminaire pour approbation;
- un rapport définitif tenant compte des commentaires et observations.

## **8. Format des documents à soumettre par le Consultant**

Les différents rapports à soumettre par le Consultant devront correspondre au format 8.5" X 11".

## **9. Gestion administrative**

L'UTE assurera la gestion du contrat. Les paiements seront liés aux rapports préliminaire et final après validation par l'UTE et les partenaires du projet.

## **10. Documents à fournir au Consultant**

L'UTE mettra à la disposition du consultant, les rapports d'avancement (rapports trimestriels, semestriels, rapports d'audit financier, rapports de comité de pilotage, rapports des activités du PPCR, Aide-mémoires des missions de supervision, etc.), les livrables des marchés, le rapport de l'étude d'impact du projet.